

Evaluation

des événements scientifiques



Date de publication de l'évaluation : 07/07/2025

Nom de la manifestation scientifique évaluée : UDOU (Updates in Onco Urology)

Lieu de la manifestation scientifique évaluée : Mama Shelter Paris West, Paris

Date de la manifestation scientifique évaluée : Du 18 au 20 septembre 2025

Evaluation au regard des 6 critères d'évaluation :

Critères	Evaluation	Précisions sur l'évaluation ¹
1. Programme scientifique Les entreprises ne peuvent financer ou inviter des professionnels de santé ou des représentants d'associations de patients qu'à des manifestations professionnelles, médicales ou scientifiques <i>Article 4.1 des DDP</i>		Critère évalué par e4Ethics
2. Localisation géographique La localisation géographique ne doit pas être l'attrait principal de la manifestation et être justifiée au regard des conditions d'organisation de la manifestation, de sa dimension et être compatible avec les exigences de rigueur au plan déontologique liées à la tenue d'une manifestation professionnelle ou scientifique. <i>Article 4.1.2 des DDP</i>		Critère évalué par e4Ethics
3. Lieu de la manifestation Le lieu doit être approprié au regard de la nature professionnelle ou scientifique de la manifestation. <i>Article 4.1.1 des DDP</i>		L'événement se tiendra au Mama Shelter Paris West, Paris

¹ Précisions éventuelles

Evaluation

des événements scientifiques

Critères	Evaluation				Précisions sur l'évaluation ²
					
4. Conditions d'hospitalité Les conditions d'hospitalité doivent être d'un niveau raisonnable et accessoires par rapport à l'objet principal de la manifestation <i>Articles 4.1.3 à 4.1.8 des DDP</i> <i>Article 4.2 des DDP</i>					Les conditions d'hospitalité sont : • Pause-Café : 12,50 € TTC • Déjeuner : 49 € TTC • Dîner : 50 € TTC Rappel : les entreprises du médicament peuvent financer des repas, à condition que ces derniers soient d'un montant inférieur à 60 Euros TTC par personne et par repas (article 4.1.5. des DDP) et qu'ils ne comportent pas d'éléments ostentatoires ou festifs. Tolérance exceptionnelle du Codeem de ne pas dépasser 70 € par repas boissons incluses (cf. Recommandations du Codeem du 10 avril 2024). Attention : Le dispositif « encadrement des avantages » trouve à s'appliquer pour tout avantage indirect octroyé à toutes personnes visées à l'article L.1453-4 du CSP. Aussi, il convient également de s'assurer du respect des articles L.1453-3 et suivants du code de la santé publique et notamment du respect de l'interdiction d'octroi d'hospitalité (que ce soit de façon directe ou indirecte) aux étudiants.
5. Frais d'inscription ou de sponsorship <i>Article 4.1 des DDP</i> <i>Article 4.2.1 des DDP</i>					<u>Frais d'inscription :</u> • 450 € Doctors • 200 € Doctors in initial onco uro training Il est précisé sur le site internet du congrès que le transport et l'hébergement ne sont pas inclus dans les frais d'inscription. L'organisateur nous a précisé dans un mail qu'il était inclus dans les frais d'inscription : un badge, le programme, un Tote bag au nom du congrès, les pauses café, les déjeuners. Les DDP interdisent l'octroi de cadeaux de manière directe ou indirecte au bénéfice de professionnels de santé notamment (article 4.2.1 des DDP). Les Tote bag sont considérés comme des cadeaux au sens des DDP. Il est alors important de s'assurer qu'ils ne sont pas financés par les entreprises du médicament de manière indirecte, notamment par la prise en charge des frais d'inscription. A l'issue de la phase contradictoire l'organisateur a retiré de son offre de partenariat le Tote bag. <u>Frais de sponsorship :</u> pour tous : logo + lien vers le site (site + programme) • Bronze : 10 K€ : company banner + table – 2 pers. Max. – Day participation of sponsors members (2 pers) – Compagny add in the final program (1/4 page) • Silver : 20 K€ : company banner + table – 3 pers. Max. – Day participation of sponsors members (3 pers) – diner du jeudi 2 pers. Max - Invitation workshop "Meet the expert" for 2 medicals staffs – Compagny add in the final program (1/2 page) • Gold : 30 K€ : company banner + table – 4 pers. Max. – Day participation of sponsors members (4 pers) – diner du jeudi 2 pers. Max – diner du vendredi 2 pers. – Flash symposium of 30 mn + registration fee for 2

² Précisions éventuelles

Evaluation des événements scientifiques

		speakers – Option between logo on goodies - Compagny add in the final program (full page) Attention : Il est proposé pour le « Gold Sponsor » d'ajouter le logo de l'entreprise sur des goodies. Pour rappel, les DDP interdisent l'octroi de cadeaux de manière directe ou indirecte au bénéfice de professionnels de santé notamment (article 4.2.1 des DDP). Cette prestation n'est pas conforme au DDP. A l'issue de la phase contradictoire l'organisateur a retiré de son offre « Gold Sponsor » les goodies avec logo. Attention : Il est prévu durant cet événement la présence de médecins internes. Ainsi, ces personnes ne sont pas considérées comme des professionnels de santé, mais comme du grand public au sens de la réglementation sur la publicité. Il est nécessaire d'être particulièrement vigilant à ce que les étudiants n'aient pas accès aux documents ou interventions (symposium) à but publicitaire. Il faudrait donc que l'organisateur mette en œuvre un dispositif permettant de garantir le respect des normes en matière de publicité. Lors de la phase contradictoire l'organisateur atteste prendre en compte ce point de vigilance et indique qu'il n'y a pas d'interne inscrit à ce jour. <i>Attention : il convient d'être vigilant aux avantages indirects qui pourraient être concédés à des professionnels de santé ou plus largement aux personnes visées par l'art. L.1453-4 du CSP via le financement versé par les entreprises du médicament. Dans un tel cas, le dispositif légal « encadrement des avantages » (art. L.1453-3 du CSP et suivants) trouverait à s'appliquer et une déclaration ou une demande d'autorisation devrait être effectuée auprès de l'autorité compétente. En outre, conformément à ce dispositif, les sommes reçues des entreprises du médicament ne peuvent pas servir même indirectement à la prise en charge des frais d'inscription et de l'hospitalité d'étudiants.</i>
6. Communication <i>Article 4.1 des DDP</i>		Ce critère a été évalué par e4Ethics, toutefois plusieurs illustrations dans le programme et dans le dossier partenariat font référence à des monuments historiques de la ville de Paris. En outre, il y a sur le site internet de l'évènement des images de l'hôtel en arrière-plan. La procédure relative aux évaluations des événements précise que « les supports de communication de l'évènement doivent mettre en évidence le caractère scientifique de l'évènement. Ils ne doivent pas mettre en avant le lieu géographique, contenir des références excessives ou inappropriées ou des photos touristiques (...) ou tout autre activité non professionnelle ou scientifique ». En conséquence, la communication en l'état n'est pas conforme aux DDP

-  Compatibilité avec les DDP
-  Informations incomplètes, Critère non évalué
-  Une ou plusieurs déviation(s) identifiée(s) par rapport aux DDP, précisant la nature de la/des déviations identifiée(s)
-  Non applicable, (uniquement dans le cadre de l'évaluation des manifestations virtuelles)